



MAIRIE DE SAINT - GERVAIS LES BAINS

Le 22 octobre 2025

Ref : JMP/CB

Objet : réunion du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra,

**Le mercredi 12 novembre 2025,
à 19 h 30,
Salle Maurice Revenaz,
au Bureau d'Etat-Civil du Fayet.**

LA PAROLE SERA DONNEE AU PUBLIC DE 19 H 15 A 19 H 30

Est portée à l'ordre du jour la question suivante faisant l'objet d'une note de synthèse et de son annexe listée ci-après.

Avant l'examen de l'ordre du jour, il sera procédé à :

- Approbation du projet de procès-verbal du Conseil municipal du 08 octobre 2025 (joint à la présente)
- Désignation d'un secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Direction des affaires juridiques

N° 207 : Renouvellement du contrat de concession avec GRDF pour la distribution de gaz sur le territoire communal

Un ordre du jour complémentaire vous sera transmis dans le respect du délai de droit commun, le mercredi 05 novembre 2025.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

le 05 novembre 2025

Ref : JMP/CB

Objet : réunion du Conseil municipal

«CIVILITE»,

En complément de l'ordre du jour du prochain Conseil municipal qui se tiendra,

**Le mercredi 12 novembre 2025,
à 19 h 30,
Salle Maurice Revenaz,
au Bureau d'Etat-Civil du Fayet.**

LA PAROLE SERA DONNÉE AU PUBLIC DE 19 H 15 A 19 H 30

Sont portées à l'ordre du jour, les questions complémentaires suivantes faisant l'objet des notes de synthèse et de leurs annexes listées ci-après.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Finances

- N° 208 : Débat d'orientations budgétaires – Exercice 2026
- N° 209 : Décision modificative n°2 – Exercice 2025 – Budget annexe de l'assainissement – Abrogation de la délibération n° 194/205 du 08 octobre 2025
- N° 210 : Contrat départemental Haute-Savoie Nature du Pays du Mont-Blanc – Adoption et autorisation de signature
- N° 211 : Réhabilitation des deux maisons Rosset - Demande de subvention au Conseil départemental
- N° 212 : Casino de Saint-Gervais – Redevance au rayonnement culturel de la Commune hors les murs du Casino – Modalités de versement – Exercices 2025 et 2026
- N° 213 : Budget annexe transport – Autonomie financière
- N° 214 : Renouvellement du placement en compte à terme issu de la vente du refuge du Nid d'Aigle et du terrain correspondant
- N° 215 : Admission en non-valeur – Crédances irrécouvrables et créances éteintes – Budget principal
- N° 216 : Admission en non-valeur – Crédances irrécouvrables et créances éteintes – Budget annexe de l'eau

U

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet – 49 rue de la Poste – T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas – T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

- N° 217 : Admission en non-valeur – Créances irrécouvrables et créances éteintes – Budget annexe de l'assainissement
- N° 218 : Admission en non-valeur – Créances irrécouvrables – Budget régie de l'Office de Tourisme
- N° 219 : Rapport d'activité 2024 – Syndicat Intercommunal de la Station d'Epuration – SISE
- N° 220 : Rapport d'activité 2024 – Syndicat Mixte des Eaux de Miage

Direction Générale des Services

- N° 221 : Mandat spécial dans le cadre du 107^{ème} Congrès des Maires de France 2025
- N° 222 : Gare de Saint-Gervais les Bains – Le Fayet – Convention Commune / Conseil Départemental de la Haute-Savoie / SNCF Gares et connexions relative au financement de la phase faisabilité portant sur l'ajout d'ascenseurs pour accéder aux quais
- N° 223 : Société Princesse SAS – Tarifs et période d'ouverture hiver 2025 / 2026 – Homologation du Conseil municipal
- N° 224 : Conventions, arrêtés, actes relatifs à l'organisation de l'évènement de la 39^{ème} édition de la Montée du Nid d'Aigle 2026 – Approbation et autorisation de signature
- N° 225 : Désignation des membres socio-professionnels du Conseil d'exploitation de la régie de l'Office de tourisme

Juridique

- N° 226 : Avenant n°1 au contrat de licence de marques passé avec la Société des Thermes Saint-Gervais le Fayet

Direction de l'Urbanisme

- N° 227 : Arrêt du Scot Mont-Blanc – Avis des personnes publiques associées
- N° 228 : Acquisition Commune / Indivision Hemmer du bassin située rue du Mont-Lachat
- N° 229 : Acquisition Commune / Glastre Karine de diverses parcelles
- N° 230 : Acquisition Commune / Gay Quentin de diverses parcelles
- N° 231 : Convention de servitude de passage pour l'enfouissement d'un réseau Télécom dans le domaine privé communal au lieudit « Le Vernet » au profit des propriétés Gohard – Weiss – Joly-Pottuz
- N° 232 : Convention Commune / Enedis pour le passage d'une ligne électrique souterraine dans la route du Planey pour alimenter la propriété de la SAS Le Planey au « Planey d'en Bas »
- N° 233 : Convention Commune / Enedis pour le passage d'une ligne électrique souterraine dans le domaine privé communal pour alimenter la propriété de la SCI les Chalets du Bettex
- N° 234 : Convention Commune / SCI Eau 2 pour le passage d'un réseau d'eau potable et d'eaux usées dans le chemin de Champoutant pour alimenter sa propriété à « L'Erney d'en Haut »
- N° 235 : Convention Commune / STBMA / SAS Chez la Tante / le Cheval de Feug pour l'accès hivernal en traineau à l'hôtel-restaurant « Refuge Chez la Tante »



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

N° 236 : Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme des Contamines-Montjoie – Avis des personnes publiques

Marchés Publics

N° 237 : Travaux de modification de l'installation frigorifique de la patinoire – Signature de l'accord commercial avec EDF relatif à un projet d'efficacité énergétique dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie

Patrimoine

N° 238 : Expositions temporaires – Programmation – Demande de prêts

Veuillez croire, «CIVILITE», en l'assurance de mes salutations les meilleures.



le Maire,
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,
Jean-Marc PEILLEX